Quarante mille enfants abandonnés en Grèce!

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **58 (1949)**

Heft 10

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549473

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Quarante mille enfants abandonnés en Grèce!

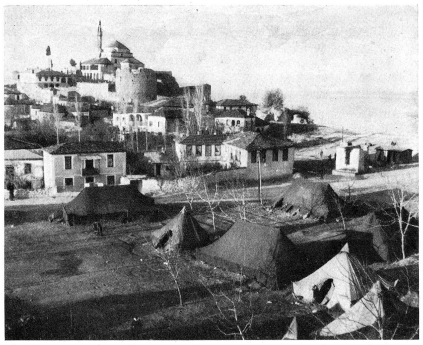

En attendant qu'on leur trouve un toit, les enfants sont logés dans des tentes, en dehors des villes et des villages.

Grâce au «Fonds de la Reine», les enfants des réfugiés, et ceux que guette la déportation de l'autre côté du rideau de fer, ont pu être réunis dans 48 colonies réparties sur tout le territoire de la Grèce. Ces colonies abritent aujourd'hui 15000 enfants; mais 25 000 autres errent encore sans abri dans le pays, où ils vivent souvent dans la misère la plus complète.

Dans les «Colonies de la Reine», les enfants reçoivent une bonne nourriture, des vêtements propres et en bon état, des soins médicaux appropriés. Ils peuvent également suivre l'école et les plus âgés ont la possibilité d'apprendre un métier, soit dans l'agriculture, soit dans les ateliers de cordonniers, de menuisiers, de couture ou de tissage.

C'est un travail tout à fait remarquable que la création de ces colonies pour enfants réfugiés et abandonnés qui, en Grèce, a été réalisée avec la participation de toutes les classes de la population, grâce à ce que l'on a appelé le « Fonds de la Reine ». Ce fonds, alimenté principalement par les contributions du peuple grec lui-même, a reçu également des dons importants de certaines organisations de secours étrangères. C'est ainsi que la Croix-Rouge suisse, par exemple, a mis à disposition une somme totale de fr. 100 000.— dont la moitié lui avait été remise par l'Aide à l'Europe à l'intention des enfants grecs. Grâce à ces fonds, la Croix-Rouge suisse a pu expédier en Grèce le matériel nécessaire à l'installation de divers ateliers, destinés à permettre aux enfants de ces colonies d'apprendre un métier.

Les ateliers suivants, pouvant occuper environ une dizaine d'élèves chacun, ont été installés ainsi dans certaines de ces «Colonies de la Reine»: 4 ateliers complets pour menuisiers; 2 ateliers pour cordonniers, équipés pour pouvoir effectuer les réparations et la fabrication de chaussures; 2 ateliers de couture, avec 10 machines à coudre chacun; 2 ateliers de tissage, comprenant en tout 10 métiers à tisser.

Afin d'éviter des frais de transport élevés, la matière première, soit le cuir, la laine, le coton, le bois, etc., a toujours été, dans la mesure du possible, achetée en Grèce.

En outre, la Croix-Rouge suisse a expédié dans les infirmeries de ces colonies d'enfants deux autoclaves, 59 caisses contenant des instruments, des pansements, des médicaments et du matériel pour rayons X, ainsi que des tasses, des assiettes et des pots à lait.

Après l'école ou l'apprentissage, les jeux en plein air rendent aux enfants la santé et la joie de vivre.